**Appel à projets pour la Journée mondiale contre la peine de mort en Afrique subsaharienne**

La **Coalition mondiale contre la peine de mort** (Coalition mondiale) et la **FIACAT** font partie d'un projet commun qui vise à contribuer à l'abolition de la peine de mort en Afrique subsaharienne.

Dans le cadre de ce projet, la Coalition mondiale souhaite aider les organisations partenaires de la société civile à organiser des activités pour la **Journée mondiale contre la peine de mort** (10 octobre). Pour l'ensemble du projet, la Coalition mondiale et la FIACAT contribueront au financement des activités de la Journée mondiale dans les pays suivants : **Burkina Faso,** **Burundi**, **Cameroun**, **Côte d'Ivoire**, **Ghana, Guinée**, **Kenya**, **Liberia,** **Mauritanie**, **Niger**, **République du Congo**, **Sénégal**, **Sierra Leone**, **Tanzanie**, et **Togo**. En 2019, lors de son premier appel, la Coalition mondiale a accordé un total de 5.000 euros répartis entre 5 pays différents. Pour 2020, la deuxième fois que nous lançons cette offre, la Coalition mondiale accordera jusqu'à 9.000 euros répartis entre 9 projets. Nous encourageons les organisations intéressées à s'associer avec les ACATs ou d’autres membres de la Coalition mondiale dans leur pays pour présenter leur candidature, car l'union fait la force.

Pour ce faire, nous lançons un appel à projets pour la **18e Journée mondiale** contre la peine de mort et contribuerons à financer des activités avec de petites subventions **de 500 à 1.000 euros**. *Veuillez noter que l'offre de petites subventions de la Coalition mondiale suivra les termes et conditions imposés par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne.*

**Comment soumettre sa demande ?**

Veuillez envoyer par mail à africa2020@worldcoalition.org votre proposition de projet composée de :

* ce formulaire de demande en format Word et la feuille Excel du budget prévisionnel dûment remplie;
* vos statuts (si vous êtes une personne morale) ;
* votre dernier rapport d'activités.

**Date limite de soumission :** les propositions doivent être soumises avant le **8 juillet 2020, minuit, heure de Paris.**

**Calendrier indicatif :**

* **8 juillet 2020** : Date limite de soumission des propositions
* **9-17 juillet 2020** : Processus d'évaluation et de sélection
* **20 juillet** : Communication sur la sélection des bénéficiaires de 2020
* **20 juillet-6 septembre** : Signature d'un accord.

Le paiement sera envoyé en 2 tranches : 80% pour la première et 20% pour la seconde. Le premier versement sera effectué au début du contrat et le second après réception du rapport final et de toutes les factures (toute dépense sans reçu/facture ne sera pas éligible)

* **10 septembre 2020 - février 2021 :** Période de mise en œuvre (déterminé par la durée du projet proposé)
* **Rapports :** Soumis dans un délai d'un mois à compter de la fin du projet sélectionné, **le 10 mars 2021** **au plus tard**.

Pour plus d'informations ou des questions sur la demande, veuillez contacter africa2020@worldcoalition.org

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

**Identité**

Nom de l’organisation :

Adresse :

Ville :

Boîte postale :

Pays :

Courriel :

Téléphone :

Téléphone mobile (n° WhatsApp) :

Statut (merci de cocher la case correspondante) :

 Une organisation de la société civile

 Un groupe d’organisations de la société civile

Veuillez noter que les points suivants sont obligatoires :

* Votre organisation doit être à but non lucratif ;
* Elle doit être basée dans l’un des pays cibles suivants : **Burkina Faso,** **Burundi**, **Cameroun**, **Côte d'Ivoire**, **Ghana, Guinée**, **Kenya**, **Liberia,** **Mauritanie**, **Niger**, **République du Congo**, **Sénégal**, **Sierra Leone**, **Tanzanie**, et **Togo**.**;**
* Elle doit avoir comme mandat la protection et la promotion des droits de l’Homme.

Merci de joindre vos statuts si votre organisation est déclarée et votre rapport d’activité pour l’année précédente.

**Objectifs**

Veuillez sélectionner un ou deux des objectifs suivants :

Sensibiliser et mobiliser la société civile et/ou les autorités pour contribuer au mouvement national pour l'abolition ;

Défendre les droits à une représentation juridique des personnes condamnées à mort ou exécutées.

**Activités**

Vos activités doivent être conformes aux objectifs que vous avez choisis ci-dessus. Le projet peut comporter une ou plusieurs activités.

Veuillez décrire en détail chacune des activités que vous prévoyez de réaliser et expliquer comment elles sont liées à l'objectif visé (une demi-page par activité).

**Activité 1 :** *Veuillez remplir la case*

**Activité 2 (si besoin) :** *Veuillez remplir la case*

Pour votre information, les activités[[1]](#footnote-2) suivantes peuvent être menées :

* toute action de sensibilisation et de promotion de l'abolition de la peine de mort pour un ou plusieurs publics cibles ;
* atelier de formation ;
* renforcement des capacités en matière de plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort ;
* festivals de cinéma, projections, performances en direct, production et diffusion d'outils audiovisuels pour les universités et/ou la société civile ;
* soutenir et défendre le droit des personnes condamnées à mort de jouir d’une représentation juridique efficace.

La priorité sera accordée aux projets conjoints d'organisations partenaires d'un même pays et aux projets dont au moins une activité a lieu pendant la Journée mondiale. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <http://www.worldcoalition.org/fr/worldday.html>. Consultez le kit de mobilisation qui vous donnera des idées sur les activités que vous pouvez organiser pour la Journée mondiale, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

**Public cible :**

Les projets doivent s’adresser à une ou plusieurs des cibles suivantes (merci de cocher la ou les cases pertinentes) :

 parlementaires

 responsables politiques

 organisations qui travaillent avec des personnes emprisonnées

 organisations de la société civile

 autorités judiciaires/barreaux

 universités

 médias

**Identification des bénéficiaires (nombre global, genre, profil, qualités et niveau d’expériences) :**

**Identification des intervenant.e.s et des partenaires :**

* Intervenant.e.s :
* Partenaires :

Expliquer comment ces publics seront ciblés et la pertinence de l'action par rapport à votre (vos) cible(s) *(Veuillez remplir la case) :*

**Calendrier**

La durée initiale du projet peut être comprise **entre 1 et 6 mois maximum**. La priorité sera accordée aux projets dont au moins une activité aura lieu pendant la Journée mondiale (10 octobre). Veuillez remplir le calendrier d'activités suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Organisation responsable** | **Activité** | **2020 - 2021** |
| **sept.** | **oct.** | **nov.** | **dec.** | **jan.** | **fev.** |
|  |  |   |   |   |   |   |   |
|  |  |   |  |   |   |   |  |
|  |  |   |  |   |  |   |   |

**Capitalisation**

La priorité sera donnée aux projets qui aboutissent à une capitalisation pouvant être diffusée dans un cadre régional ou qui capitalise sur une expérience passée dans la région. Veuillez expliquer comment votre projet pourrait être utilisé et reproduit à l'avenir par d'autres groupes en Afrique subsaharienne pour faire avancer l'objectif que vous avez choisi, ou comment votre projet est lié à une expérience acquise lors d’une autre action dans la région. *(Veuillez remplir la case) :*

**Budget détaillé**

*Veuillez remplir la feuille Excel ci-jointe.*

Le budget global pour la totalité du projet ne doit pas **excéder 1.000 EUR et ne pas être en deçà de 500 EUR.** Veuillez noter que vous devrez soumettre une liste des dépenses et tous les justificatifs y afférent si votre projet est sélectionné. N'inscrivez donc que des coûts réalistes que vous pourrez justifier.

En soumettant sa proposition budgétaire, vous vous engagez à :

* ne pas faire de valorisation ;
* respecter le principe d’interdiction du double financement des dépenses (pas de financement par l'AFD locale, etc) ;
* respecter le principe du non-profit.

|  |  |
| --- | --- |
| Exemples de détails de coûts : * Vols de … à …
* Hôtel
* Repas
* Transports locaux (taxi, bus, …)
* Impression
* Location de salle
 | Exemples d’unités :* Par personne
* Par copie
* Par vol
* Par nuit
 |

**Critères d'évaluation**

La candidature sera évaluée par les équipes de la Coalition mondiale et la FIACAT selon la grille suivante (chaque critère se verra attribuer une note entre 0 et 5, 0 étant la note la plus basse et 5 la note maximum) :

1. Les activités sont conformes à l'objectif (aux objectifs) sélectionné(s) ;
2. Les activités sont bien expliquées, de bonne qualité et réalistes ;
3. Les activités seront menées en collaboration avec d'autres parties prenantes ;
4. Au moins une activité a lieu pendant la Journée mondiale ;
5. Les activités sont pertinentes pour le public visé ;
6. La planification est réaliste ;
7. La capitalisation est bien expliquée et semble probable ;
8. Le budget est réaliste ;
9. Le budget est conforme à l'activité (aux activités) ;
10. Le budget est rentable.

Le projet ayant obtenu la meilleure note recevra la petite subvention pour 2020.

**LA DEMANDE DOIT ÊTRE SIGNÉE ET DATÉE**

DATE:

SIGNATURE:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

NOM(S):

FONCTION(S):

1. Veuillez noter que les activités de cette année dépendent de l’évolution de la pandémie de COVID-19. Les activités virtuelles sont acceptées. Si vous prévoyez des activités en présentiel, nous vous encourageons à vous renseigner sur les lois et politiques locales et à prévoir suffisamment d'espace entre les participants et participantes pour éviter la propagation du coronavirus. [↑](#footnote-ref-2)